

Réservé à la commune **Bon de commande N°**

provisoire

définitif

débranchement

Coordonnées du propriétaire

Nom

Prénom

Adresse

CP

Localité

Tél. / Gsm

Email

Coordonnées d'architecte ou d'entreprise (à remplir en cas de demande d'un tiers pour le compte du propriétaire)

Société

Nom

Prénom

Adresse

CP

Localité

Tél. / Gsm

Email

Coordonnées du chantier (Le cas échéant pour nouvelles constructions l'adresse sera à définir par la commune)

Adresse

CP

Localité

Section

N° cadastral

Lotissement

Lot

Adresse de facturation

du propriétaire

de l'architecte

de l'entreprise

du chantier

Objet de la demande

Par la présente, le soussigné charge l'Administration communale de Garnich de réaliser dans les meilleurs délais et selon leurs possibilités l'installation d'un raccordement à la conduite d'eau potable, et s'engage de payer à la recette communale le montant intégral de la facture qui lui sera présentée, et cela dans le délai prescrit.

Le chantier sera en état de permettre la réalisation des travaux à partir du:

Remarque: La date d'exécution des travaux sera confirmée par téléphone au demandeur avant l'exécution des travaux.

Date	Signature
Nom/Prénom	

Travaux et prestation autorisés le :

Le collège échevinal,
La bourgmestre,
Le technicien communal

Renvoyer à l'Administration communale de Garnich: autorisations@garnich.lu

Administration communale de Garnich | Service Technique | 15, rue de l'Ecole L-8353 Garnich | tél.: 380019-217 / -218

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable. En cas de question au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse dpo@garnich.lu.

